



COMITE DE DIRECTION

Bureau Exécutif

PROCÈS-VERBAL n°22

Réunion du : Mercredi 15 avril 2020 à 16h00

Présidence : M. Éric BORGHINI

Présents : M. Roger ANTONELLI, Gérard CAPELLO, Vincent CASERTA, Edouard DELAMOTTE, Michel GAU, Pierre GUIBERT, Mme Véronique LAINÉ, MM. Noël MANNINO, Alexis MENJAUD, Mathieu SAVY

Excusés : M. Paul AUDAN

Assistent : M. Raphaël BOUTIN, Mme Emilie SACHOT

MODALITÉS DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.

Compte tenu du contexte actuel, le Président a décidé de convoquer tous les mercredi après-midi, un Bureau Exécutif exceptionnel, élargi aux Présidents de District afin d'évoquer l'évolution de la situation. La réunion se déroule par visioconférence.

I- REUNION DES PRESIDENTS DE LIGUE DU 15 AVRIL 2020

Le Président informe qu'il a participé le matin-même à la conférence téléphonique hebdomadaire des Présidents de Ligue. Il fait une synthèse des principaux points évoqués :

✓ **Sur les RH**

La Hotline RH de la FFF a adressé un tableau mis à jour afin d'intégrer les nouvelles dispositions résultant des derniers décrets.

Il convient d'être très vigilant sur la mise en activité partielle des salariés (interdiction totale de travailler durant les heures chômées). Des contrôles auront très probablement lieu.

✓ **Sur les Compétitions**

Le Président présente les réflexions et l'avancée des travaux résultant de la réunion des Présidents de Ligue tenue le matin même.

Il informe qu'une décision définitive relative à la fin des championnats nationaux, régionaux et départementaux sera prise par le Comité Exécutif de la FFF demain (jeudi 16 avril). Un communiqué sera adressé à l'issue de la réunion du COMEX afin de présenter cette décision.

✓ **Fonds de solidarité du football :**

Le Président informe que les modalités du Fonds de solidarité sont toujours à l'étude.

Le groupe de travail de la LFA va être renforcé par deux présidents de Ligue et deux présidents de Districts.

II- EVENEMENTS ANNULES

Suite aux annonces du Président de la République du 13 avril dernier, le Président informe de l'annulation :

- De l'Assemblée Générale d'Eté de la Ligue
- Du Championnat Régional Beach Soccer
- De l'ensemble des événements et réunions clubs jusqu'au 15 juillet.
- Annulation des barrages d'accessions en championnat R1 Féminin

Concernant les réunions d'informations Licences & Assurances, un format dématérialisé sera proposé aux clubs avec un accompagnement plus personnalisé.

Pierre GUIBERT informe également de l'annulation par le BELFA des événements suivants :

- L'annulation de la Journée Nationale des Débutants ;
- L'annulation de l'opération « Mesdames Franchissez la Barrière » ;
- L'annulation de la Semaine du Football Féminin ;
- L'annulation du FFF Tour.

III- ELECTIONS : NOUVEAU CALENDRIER ELECTORAL

Le Président informe qu'il proposera au Comité de Direction plénier du 21 avril d'entériner la date du samedi 14 novembre 2020 pour l'Assemblée électorale de la Ligue.

Il rappelle aux Présidents de Districts qu'ils doivent transmettre en amont du prochain Comité de Direction la date de leurs élections, qui devront se dérouler au plus tard le samedi 10 octobre 2020.

IV- BARRAGE D'ACCESSION EN CHAMPIONNAT R1 FEMININ

Le Président indique qu'avec l'arrêt définitif des championnats, les barrages d'accessions en championnat R1 Féminin sont annulés.

Il indique que ce sujet sera porté à l'ordre du jour du Comité de Direction de mardi 21 avril prochain et qu'une décision sera prise concernant l'accession en championnat R1 Féminin.

V- BARRAGE D'ACCESSION EN CHAMPIONNAT R1 FUTSAL

Comme pour les Féminines, la Ligue ne pourra pas organiser les barrages d'accessions.

Le Comité de Direction prendra également une décision concernant l'accession en championnat R1 Futsal lors de la prochaine réunion du 21 avril 2020.

VI- SITUATION POLE ESPOIRS

Suite à la fermeture du Pôle Espoirs, le Président propose de réduire la participation annuelle des familles (800 € sur 10 mois) au prorata de la durée de confinement.

Le Bureau Exécutif approuve cette proposition.

VII- FORMATION DES DIRIGEANTS

Véronique LAINE indique que des formations de dirigeants à distance viennent d'être lancées en ligne par l'IR2F, via le LMF FC (www.lmffc.fr) avec des contenus et des formats réduits et qu'elle invite tous les membres du Bureau Exécutif ainsi que tous les dirigeants à les effectuer.

Le Président rappelle qu'une réunion du Comité de Direction a lieu en visioconférence mardi 21 avril 2020, et informe qu'il n'y aura donc pas de Bureau Exécutif mercredi prochain.

Noël MANNINO
Secrétaire Général